



Juin 2017



il y a deux nouveaux habitants à Molène !

SKREO N0 117

MAI 2017

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Le pêle mêle du Skréo
- Informations communales
- Des cabanes au bord de l'eau
- Mon cancer (suite et fin)
- Souvenir d'enfance
- Paroles de Cour
- Faits divers à Molène

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone: 02 98 07 38 60

ou 02 98 03 48 69

Tirage de notre journal associatif à 384 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

En cette période de sondages pour le vote, beaucoup de projets et de promesses. Mais les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. A l'amicale, la seule promesse est d'agir pour le bien général dans la meilleure ambiance. Cela fait partie de nos statuts dans l'amélioration du cadre de vie.

Jusqu'à présent, les réalisations sont là, jeunes et vieilles. Par contre, nous ne sommes pas éternels, nous avons besoin les uns des autres.

Barr Avel nous a rendu service l'année dernière. Cette année, nous participerons à leurs animations. Il faut soutenir la jeunesse, c'est l'avenir.

L'Amicale vieillit. Nous n'avons plus les capacités de travail physique, et lors de notre réunion de bureau du mois de janvier nous avons décidé de participer financièrement à l'installation d'un W.C sur le port. Nous ne pouvons qu'être favorables à un tel projet, et ceci sans mettre en péril notre trésorerie.

Jusqu'à présent, l'argent n'a jamais été une pomme de discorde. Toutes les réalisations n'ont été possibles que grâce à vous, tous les adhérents.

Par le passé, nous avons sollicité des aides, par exemple pour la lunette astronomique, pour la table d'orientation etc... En vous promenant à Molène, vous pourrez dire « j'ai participé à cette réalisation ». Vous avez le droit d'en être fier ! Il y a tellement de choses à faire. Plus on est nombreux, plus ça va vite. Avec une gestion sérieuse, les résultats sont là.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Une assemblée générale aura lieu fin juillet, début août. Il ne s'agit pas d'une assemblée statutaire. Ce sera un échange de points de vue ; chacun pourra s'exprimer. Vous avez certainement des choses à dire.

Vous aurez un point précis de la situation financière, mais pas un bilan car nous marchons maintenant à l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Vous pourrez donc dire votre sentiment : ce qui va, ce qui ne va pas. On abordera tous les sujets sérieux et pas sérieux.

N'oubliez pas non plus qu'en 2018 l'Amicale fête ses 40 ans. Vous êtes incités à donner vos idées pour l'été 2018. Cet anniversaire mérite quelque chose : on en reparlera.

A bientôt.

René Masson

Nota

L'article de Raymond sur sa maladie a interpellé certaines personnes, chacune selon sa sensibilité et son cœur. Leçon de courage, d'émotion et d'espoir.

ETAT CIVIL

Du 15 février 2017 au 20 juin 2017

Naissances au foyer de

Anne Laure Thomas et Ewen Lyvinec (fils de Brigitte Kériel)	Aenor
Marie et Jean Michel Simon (fils de Danielle et Roger Simon)	Malone
Estelle et Kamil Czyrwik Ivanne Hureau et Samuel Leduc (filles de Agnès Cam et petites filles de Michelle et Félix Cam)	Félix Alis
Elodie et Thomas Delerue (fils de Christine et Bruno Delerue)	Mathieu
Vanessa Saliou et Sébastien Masson (fils de Serge Masson)	Aïdann
Gwénola Gervais et Pierre Poinçon (fille de Patricia et petite fille de Nénette et Raymond Gervais)	Bleuenn
Véronique et Sébastien Ticos (fils de Monique et Georges Ticos)	Sarah
Alexandra Le Gall et Alexandre Durand (fille de Marianne et Jean Yves Le Gall)	Théo
Stéphanie Marrec et Vincent Appéré (fille de Dominique Callac)	Hugo
Elodie Tual et Anthony Petton (fille de Nicole et Jean Yves Tual et fils de Marie Andrée et Robert Petton)	Gabriel

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos

Mariage

Marilyne Delarue et Jérémy Jeanne
(petite fille de Marie Rose et Jean Delarue)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Jeanne Kersaudy-Lucas	Brest	97 ans
Marie-Anne Monot (Lolotte)	Molène	95 ans
Gilbert Tual	Molène	84 ans
Christophe Jaillet (époux de Nathalie Bialgues)	Toulouse	58 ans
Lucien Passot (gendre de Dona Perhirin)	Brest	65 ans
Cathy Masson (épouse de Jean Paul fille de Jeanine et Alain Kergonna)	Brest	56 ans

Toutes nos condoléances

NOTA

Afin d'éviter tout impair, nous vous demandons de nous signaler **par écrit, de façon précise**, et non oralement, tout événement familial que vous désirez voir publié dans le Skréo.

LOLOTTE

Née le 2 mai 1922 à Molène. Toute petite elle ne savait pas prononcer son nom Monot, mais elle disait Lolotte. Ce surnom lui est resté, et c'est ainsi que nous l'appellerons.

Enfance à Molène, orpheline de bonne heure, école à Molène et au Conquet. Elle passe son permis de conduire en 1945, dans l'intention de devenir ambulancière. Mais elle est recalée à la visite médicale pour acuité visuelle insuffisante.

Elle retourne à Molène où elle retrouve sa fratrie : Jean, Marcel, Ambroise, Auguste qui entourent leur mère Yannick, qui tient le bistrot « Café Monot » et qui vend également charbon, filins, bottes et matériel de pêche. Yannick était appelée « Mère des marins » car elle surveillait les arrivées de tous les bateaux de pêche.

Le « Café Monot » était le rassemblement de tous les pêcheurs. Lolotte a vécu tout le temps dans cette ambiance. Elle prend la suite de sa mère : indépendante, dynamique et femme de caractère. Elle a tenu son bistrot plus de 40 ans. Ses clients, jeunes comme vieux, touristes et gens de passage lui obéissent et apprécient cet endroit authentique. C'était aussi le point de chute de « La route du Pif ».

L'un de ses plaisirs était d'écouter la musique classique et autre, ce qu'elle a d'ailleurs fait jusqu'à la fin à la maison de repos de Guilers. Il y avait aussi ce plaisir de faire sa promenade quotidienne autour de l'île avec son petit chien.

Elle se tenait au courant de l'actualité, la télévision fonctionnant à plein temps, sa passion étant le tennis qu'elle suivait à la télé. Son handicap de vue, (elle ne voyait presque plus, donc fini la lecture), la mène à la radio qui était d'ailleurs tout le temps en route.

Elle parlait de Molène à tout le monde, et ne comprenait pas que l'on puisse ignorer son pays, qui était pour elle le plus beau du monde.

Au revoir Lolotte. Molène te salue, tu as marqué ton passage durant tes 95 ans.

L'Amicale te doit aussi des remerciements pour tous les services que tu lui as rendus : mise à disposition de local, les lotos dans ta cour, garantie auprès des fournisseurs...

« Chez Lolotte » se perpétue au travers de la fresque qui t'a été dédiée sur le côté nord du Roussin.

Kénavo Lolotte avec toute notre amitié et notre affection

René Masson

LE PELE MELE

1. ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1^{er} TOUR le 23 AVRIL

INSCRITS : 291
VOTANTS : 202 69,4 %

MACRON	45	22,1 %
MELENCHON	41	20,7 %
FILLON	32	16,1 %
LE PEN	30	15,1 %
HAMON	24	12,1 %

2^{ème} TOUR le 5 MAI

INSCRITS : 291
VOTANTS : 222 76,29 %

MACRON	130	72,22 %
LE PEN	50	22,78 %

2. ELECTIONS LEGISLATIVES

1^{er} TOUR le 11 juin

14 candidats

INSCRITS : 291
VOTANTS : 158 54,3 %

DIDIER LE GAC (LREM)	74	47,7 %
JEAN LUC BLEUNVEN (RPS)	27	17,4 %
GUY LEAL (FN)	19	12,2 %

2^{ème} TOUR le 18 juin

INSCRITS : 291
VOTANTS : 136 46,7 %

DIDIER LE GAC (LREM)	81	64,8 %
JEAN LUC BLEUNVEN (RPS)	44	35,2 %

Didier Le Gac est donc maintenant notre député. Ce n'est pas une figure inconnue, puisqu'il était maire de Lampaul Plouarzel et conseiller départemental. Il connaît bien Molène et ses problèmes particuliers. Nous lui faisons entièrement confiance pour notre futur.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme tous les ans le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche de la Pentecôte. Beaucoup de monde : 41 personnes à table et 7 livrées à domicile.

Le repas préparé par Marcel et servi par Luc et sa jeune protégée était de l'avis de tous excellent. Les chansons et les histoires n'ont pas manqué. Une mention spéciale à Alain pour son interprétation de différentes chansons du terroir, une voix qui n'a laissé personne indifférent.

NOUVEAU CD

Lionel Masson et son groupe « Ar Tri Men » vient de sortir un nouveau CD intitulé « Sur le port de Co ».

Un voyage tout en nostalgie faisant la part belle aux îles, à la mer, aux phares, et qui rappellera bien des souvenirs à certains marins de commerce.

En vente : Chez Céline et à l'Archipel.

FESTIVITES DE L'ETE

Nous ne donnons ici que les manifestations de juillet, août et septembre

Samedi 08 juillet	Pot de lancement de la saison estivale (Barr Avel)
Vendredi 14 juillet	Bal Pop et feu d'artifice (Barr Avel)
Samedi 15 juillet	Journée environnement (Mairie et associations)
Dimanche 16 juillet	Loto (Amicale Molénaise)
Samedi 22 juillet	Tournoi de foot (Barr Avel)
Samedi 05 août	Journée environnement (Mairie et associations)
Dimanche 13 août	150 ans de la SNSM de Molène (SNSM) Loto (Amicale Molénaise)
Mardi 15 août	Fête de la SNSM (SNSM)
Samedi 19 août	Soirée à thème (Barr Avel)
Dimanche 20 août	Marche Lédénez (Amicale Molénaise)
Samedi 23 septembre	Pièce de théâtre au Théven (CFAM)

Une exposition de collections diverses aura lieu à la salle communale durant la dernière semaine de juillet. Cette exposition est ouverte à tous les détenteurs de collections aussi singulières soient elles.

Prendre contact avec Gisou au 07 83 46 41 41.

D'autre part un « Stage de Chant » sera organisé en août par le CFAM. Les dates ne sont pas encore déterminées.

Un bravo particulier pour le CFAM (Comité des fêtes et animations de Molène) qui, pendant la période « hors touristique », a réalisé ou organisé un grand nombre de festivités telles que : cinéma le 02 mars, cinéma/concert le 03 mars, goûter

inter générations le 08 mars , chants et danses bretonnes les 30 avril, 07 et 27 mai, et les Fêtes de la Musique le 10 juin.

Sans oublier l'accueil du Fourneau en résidence à Molène du 01 au 09 avril ... Bravo encore ! Vous avez le soutien de l'Amicale.

LA MARCHE TRADITIONNELLE

Comme annoncé dans le dernier Skréo, la marche aura lieu le dimanche 20 août. Pas de marée suffisante pour nous rendre à Triélen. Donc, le tour de Lédénez a été conservé. Quelques nouveautés en ce sens que les marcheurs pourront voir l'avancement des gîtes, destinés à accueillir les touristes de passage : plaisanciers, kayakistes etc...

Le tarif de 33 euro est maintenu : marche et repas gastronomique. Les réservations sont à faire dès maintenant pour que nous puissions remettre à la Penn ar Bed le nom des participants afin qu'ils puissent bénéficier comme les années passées du tarif avantageux de 20 euro aller retour.

NOUVELLE ENSEIGNE

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'ouverture à Milizac d'une M.A.M (Maison d'Assistance Maternelle) à l'initiative d'Ophélie Masson (fille de Annick et Lionel Masson). Bravo pour cet engagement. Ophélie est à votre service dans le domaine social. Une M.A.M est une crèche- garderie pour jeunes enfants.

ETRANGE

Il arrive qu'il nous revienne un Skréo qui n'a pas pu être distribué, pour diverses raisons : adresse incomplète, pas de nom sur la boîte aux lettres...

Là, une chose invraisemblable. Un Skréo édité en novembre 1999, et donc expédié quelques jours après (le cachet de la Poste faisant foi étant illisible), vient de nous revenir, donc presque 18 ans plus tard, avec la mention « *défaut d'accès ou d'adressage* ».

Rien ne se perd et cela nous a permis de revoir toutes les nouvelles que nous vous adressions à cette date.

LE MUSEE DRUMMOND CASTLE

Le musée ouvre ses portes à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre, et ce de 14h30 à 17h30. Le tarif est de 2,50 euro.

Cette année, Gérard Caraven reprend du service. Avec son humour et sa gouaille habituelle, il saura vous divertir et vous raconter dans le détail les circonstances tragiques du naufrage du Drummond Castle.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Points propres : La CCPI procède actuellement à des travaux sur les points propres du quai (près de la cabane zodiac SNSM) ainsi qu'au Charcot. Des murs de pierres viendront sécuriser et embellir ces 2 sites. Rappelons qu'enfin le tri sélectif est indispensable, que nous devons tous faire l'effort de respecter notre environnement ainsi que le travail du personnel affecté à cette tâche ingrate.

Croix Rouge : comme tous les ans à la même période, des élèves du Lycée Technique de la Croix Rouge sont venus sur Molène afin d'effectuer quelques travaux d'intérêt communal, tout cela dans une ambiance conviviale et de bonne humeur.

A leur actif voici quelques réalisations pour améliorer le quotidien des molénais :

- peinture des bancs publics
- réparation de quelques vélos
- réalisation d'un espace fleuri à la mairie
- fabrication d'un comptoir/bar sous le préau au Théven
- révision des véhicules
- nettoyage Théven et alentours
- tonte de la pelouse du terrain de foot
- réalisation de poubelles (verte et blanche)

1 sur le port, 1 sur la place du Proxi

Toilettes sur le port : Dès les travaux de la CCPI terminés, la commune procèdera à la mise en place de toilettes sèches à Pen An Ero. Le coût de cet achat indispensable en période estivale s'élevant à 9000 €, l'Amicale Molénaise a généreusement participé à cet investissement à hauteur de 2700€ nous les en remercions chaleureusement.

Ledenez : l'ouverture des refuges de mer étant prévu au 1^{er} juillet 2017, l'inauguration officielle aura lieu le 26 juin en présence de tous les partenaires et des institutions locales départementales et régionales .

La commune invite tous les molénais à une journée porte ouverte le dimanche 25 juin ainsi qu'au pot de l'amitié à partir de 12h00.

Port : les derniers bateaux ont regagné leur élément de prédilection qu'est la mer, ce sera pour nous l'occasion de nettoyer le terre-plein en vu de la période estivale. Pour rappel, les personnes désireuses de stocker leur remorque à l'impluvium doivent appeler la mairie pour ce service (qui est gratuit...)

Chevaux : Dans le cadre d'un programme d'écopâturage, la commune de Molène vient d'accueillir 2 double-poneys en provenance de Belle-île. Ces animaux autrefois utilisés dans un centre équestre passeront désormais leur retraite sur

notre île.

Véhicules : Nous demandons aux propriétaires de véhicule de limiter leur vitesse et leurs déplacements à des fins strictement professionnelles. En cette période estivale, soyons tous vigilants...

Friches : Nous rappelons que les friches représentent un danger sanitaire et un risque de propagation d'incendie. C'est aussi faire preuve de civisme et la meilleure façon de conserver de bonnes relations avec ses voisins que d'entretenir sa propriété. Rappelons enfin qu'**un arrêté municipal stipule l'obligation de nettoyer les jardins** en friche ainsi que les 30 cm bordant votre propriété.

Environnement : En partenariat avec l'Amicale Molénaise, la mairie organise 2 journées de l'environnement le 15 juillet et le 5 août, avis aux amateurs ! Le pique-nique est offert..

Douche : Avec les beaux jours, les plus courageux vont bientôt se jeter à l'eau ! La mairie va très bientôt réinstaller la douche sur le quai afin que petits et grands puissiez vous rincer après le bain.

Festival Insulaire : Cet événement qui rassemble chaque année des centaines d'insulaires, aura lieu les 29, 30 Sept. et 1^{ER} Oct. 2017 à Bréhat.
Inscriptions en mairie ou auprès du comité des fêtes.

Accès à la digue du Bon Retour : Durant la période estivale nous vous rappelons que l'accès à la digue est réglementé.

Piétons : veuillez emprunter le chemin balisé par un cordage

Véhicules : Seule la navette est autorisée à se rendre au bout de la digue lors des escales des navires à passagers.

Maison insulaire la CCPI a commencé les travaux de rénovation

Un concasseur loué par la CCPI, a réduit en miettes quelques tonnes de gravats afin de pouvoir, en partenariat avec la Mairie, refaire la route de contournement qui part du Charcot et va jusqu'au Moulin Nord.

Le musée du Drummond Castle est de nouveau ouvert au public à compter du 15 juin, jusqu'au 15 Septembre 2017. Cette activité est encadrée par Gérard Caraven

Boulodrome : Afin de préparer la surface des aires de jeux, la mairie recherche des bénévoles pour ces petits travaux ...

L'eau étant une denrée rare et précieuse sur notre île, veuillez à ne pas la gaspiller !

Hormis les barbecues, tous **les feux sont interdits** à compter du 15 JUIN.

Des cabanes au bord de l'eau ...

Qui n'a pas, dans son enfance, à partir de quelques bouts de bois, de feuillages ou autres matériaux de récupération, essayé de construire sa cabane ? Que l'on soit petit citadin, fils d'agriculteur ou de marin pêcheur, tous lancés dans cette aventure et perpétuant ainsi les rêves de plusieurs générations, de nombreux gamins s'évertuent à bâtir leur refuge de pirates, de braconniers et d'autres héros imaginaires.

En grandissant et en devenant adultes, les aventuriers en culottes courtes font construire une maison pour y loger leur famille. La maison c'est bien, c'est confortable, sécurisant et permet parfois d'afficher sa réussite sociale.

Mais la cabane de votre enfance ? Celle qui vous a tant fait rêver, dans laquelle caché à l'abri du regard des adultes vous fumiez votre première cigarette en écoutant les plus grands raconter leurs exploits imaginaires, cette misérable masure faite de bric et de broc, construite avec les copains, vous y pensez souvent...

Synonyme de liberté, d'aventures, et de retour à la nature, la cabane représente aussi le moyen d'échapper momentanément au rythme effréné de notre monde citadin.

A partir de ce constat, beaucoup d'organismes touristiques ont eu l'idée de proposer en France et en Europe un nouveau mode d'hébergement.

Ce concept d'habitat se décline d'ailleurs sous plusieurs formes aussi différentes qu'insolites. On trouve ainsi des cabanes dans les arbres, des tipis, des maisons de pêcheurs sur pilotis ou des péniches.

A chaque région sa spécificité et son climat !

Depuis déjà quelques années les différents conseils municipaux de Molène, se désolant de voir dépérir les anciennes maisons de goémoniers du Ledenez, se posaient fréquemment la question du devenir de ce patrimoine en danger.

Il fallait non seulement sauvegarder ces habitats typiques mais également avoir un projet économiquement viable afin que cette restauration puisse avoir un sens et une raison d'être.

Les goémoniers autrefois, seuls résidents de Ledenez, ne fréquentaient plus cette île depuis que les algues récoltées dans l'archipel de Molène se vendaient dès leur sortie de l'eau sans avoir à être séchées au soleil sur les dunes.

Ce petit bout de terre molénais n'intéressant ni les agriculteurs ni les pêcheurs, n'envisageant pas que cet îlot ne devienne qu'une réserve naturelle, les élus de la commune se sont alors tournés vers le tourisme.

Lors de différentes réunions sur ce projet touristique, toutes les idées en vrac sur la table, il fallut bien en faire le tri..

Il y eut maintes propositions : farfelues, utopiques, timides, obsolètes, attrayantes mais financièrement irréalisables etc ...

A force de réunions et de réflexions, aidés par des gens compétents nous sommes arrivés à un consensus : il fallait que ce projet soit communal, qu'il respecte l'environnement, qu'il puisse créer un emploi et être économiquement

vable, qu'il soit parfaitement intégré à la vie insulaire, qu'il soit accessible à tous les amoureux de la nature et surtout qu'il valorise l'île Molène et son archipel.

Ainsi est né le projet de « Refuges de mer du Ledenez » à l'instar des refuges de montagne. Il s'agit d'un endroit où tout un chacun pourra passer une nuit ou deux et profiter d'un confort basique en pleine nature.

Avec un tel cahier des charges nous avions de quoi nous occuper ! Il ne nous restait plus qu'à monter les dossiers, trouver les financements, obtenir les autorisations et rechercher les entreprises compétentes. Après 3 années de démarches diverses et beaucoup de difficultés, nous sommes aujourd'hui prêts à accueillir nos premiers visiteurs.

Complètement autonomes en énergie, grâce à des panneaux photovoltaïques, et à la récupération d'eau de pluie, ces cabanes de bois identiques à celles d'autrefois proposeront aux visiteurs d'un jour, un endroit pour y faire à manger, s'y reposer le corps et l'esprit dans un cadre naturel exceptionnel.

Les travaux de rénovation sont terminés mais l'aventure ne fait que commencer. Il va falloir maintenant faire fructifier cet investissement, par un accueil de qualité, et entreprendre des travaux de mise en valeur des espaces naturels : rénovation des abris en pierres, des fours à soude, des murets. Un important travail de nettoyage des friches est également programmé.

Nous aimerions que ce programme, désiré par les différentes mandatures et porté par la commune, devienne également un véritable projet participatif. Le Ledenez depuis trop longtemps délaissé, fait partie intégrante de Molène et à ce titre j'invite tous les molénaï, amoureux de leur île et soucieux de la préserver, à participer avec nous à cette revalorisation patrimoniale et environnementale.

Que se soit pour quelques heures ou quelques jours, venez nous rejoindre pour participer à cette entreprise et vous réapproprier cet îlot qui est le vôtre.

Par ailleurs, toujours soucieux d'informer au mieux nos administrés des intentions et projets communaux, n'hésitez pas à pousser la porte de la mairie, les informations dispensées sont bien plus fiables que celles colportées du côté du quai du Roussin ...

Daniel Masson

L'OPERATION ET LE SEJOUR EN CLINIQUE

Et nous voilà, le 19 octobre. Je suis prêt. Le Skréo a été tiré et édité la veille avec l'équipe habituelle, l'étiquetage a été fait, de même que le tri en fonction des destinations et des distributeurs bénévoles. Je rentre en clinique en début d'après midi, sans stress particulier, mon esprit ayant été très occupé les jours précédents.

Je suis pris en charge très rapidement et conduit à ma chambre. Un premier lavement, puis un second une heure plus tard. Rasage de la zone opératoire du bas ventre, puis douche et... dodo

Le 20 octobre, jour de l'opération, réveil à 5h30. L'infirmière me revêt de ma chemise de futur opéré et m'enfile les bas de contention pour prévenir tout risque de phlébite. Un cachet je crois... Installation sur un brancard, voyage dans les couloirs où l'on croise d'autres brancards comme le mien... tout ceci dans une ambiance de super activité... Arrivée au bloc opératoire, intervention de l'anesthésiste et... plus rien. Je ne suis plus là, j'ai disparu.

Réveil (!!!) quelques heures plus tard. Visite de mon chirurgien qui m'annonce que tout s'est bien passé. Je ne sais pas... Je sais simplement que je suis toujours en vie.

Je me retrouve plus tard tout seul dans une chambre en soins intensifs. Je vois un certain nombre de perfusions fixées à une potence. Je souffre à chaque mouvement. Un infirmier vient me voir et me glisse une poire dans la main, en me disant que si j'ai trop mal d'appuyer sur cette poire. Je saurai plus tard que cette poire permet d'injecter une dose supplémentaire de morphine dans ma perfusion pour atténuer la douleur, ce qui s'avère exact. La nuit se passe, la journée suivante aussi. Les douleurs abdominales s'estompent, sauf en cas de mouvement ou de toux, car j'ai la gorge irritée depuis mon intubation.

Le 22 octobre, je suis réintégré dans ma chambre normale. L'occasion de voir l'état dans lequel je suis : un grand nombre de perfusions fixées au-dessus de moi, une poche urinaire au sol qui permet de suivre le fonctionnement de ma vessie, une poche anale fixée sur le côté droit de l'abdomen, et une autre poche plus petite fixée sur le côté gauche de l'abdomen, appelée « drain S », destinée à récupérer les résidus sanguins post opératoires.

La poche anale, appelée aussi anus artificiel, est reliée directement à l'intestin grêle, qui a été désolidarisé du colon, par l'intermédiaire d'une stomie. J'apprends à ce sujet qu'il m'a été prélevé environ 23 cm de colon, partie comportant la tumeur cancéreuse et quelques nodules. La stomie est en fait l'extrémité de l'intestin grêle, désolidarisée du colon, qui ressort à l'air libre après avoir été suturée sur la paroi abdominale. Sur cette stomie est fixé un support plastique, changé tous les trois jours, qui permet de recevoir la fameuse poche anale. Cette poche est vidée dès qu'elle est pleine et changée tous les jours. C'est une contrainte qui va durer trois mois, le temps de sécurisation de la suture du colon à l'anus, mais on s'y fait. J'apprendrai d'ailleurs à faire ces opérations de « maintenance » avant mon retour au domicile.

Je suis toujours dans un état second, mais très (?) conscient. Je vais d'ailleurs passer une période de quelques jours que je pourrais appeler « hallucinatoire ». En effet, allongé sur mon lit, les yeux grand ouverts, je fixe le plafond, et voilà que régulièrement la couche de tissu de verre qui le recouvre descend vers moi sous forme d'un brouillard mouvant dans lequel s'agite une multitude de points bleus. Je ne rêve pas. La preuve, je plonge le bras dans ce brouillard et les points bleus s'accrochent à ma main. Je regarde ma main... rien. Je ferme les yeux, je les ouvre à nouveau : le plafond est toujours à sa place et au bout de quelques instants le manège du brouillard recommence. Il faut donc fermer les yeux.

Dans le même registre, quand je dors, j'ai aussi des rêves insensés. Par exemple, je suis assis à table ; je veux saisir un verre. Il est là, je le vois ; j'approche la main pour le saisir, je serre les doigts... il n'y a pas de verre et pourtant je le vois ! Ce n'est pas du virtuel puisque je vois les objets... ce n'est pas du réel non plus parce que je ne peux pas les saisir.. La potence au-dessus de mon lit se met à déverser des spaghettis un peu comme la machine à chair à saucisses chez le charcutier...

Cette période « hallucinatoire » va durer deux trois jours et s'estomper d'elle-même. En fait, il s'agissait d'une réaction, à posteriori, à l'absorption massive de morphine. Tout est bien qui finit bien. Je ne suis pas devenu fou...

Le dimanche suivant, c'est-à-dire à J+3, visite de la kiné. Qui me fait faire quelques pas dans la chambre, difficilement. Elle m'apprend aussi à respirer pour éviter les toux à répétition qui me font horriblement mal. Ce jour-là aussi les pansements sont refaits. Je jette un coup d'œil discret sur le champ de bataille. Des pansements, dont l'un énorme, le tout maintenu par deux larges bandes de sparadrap. Les pansements sont enlevés délicatement par une infirmière précautionneuse. Je ne regarde plus... Nettoyage des plaies, re pansements et encore deux larges bandes de sparadrap pour me maintenir le ventre. Ouf... J'apprends d'ailleurs que la grande cicatrice est consécutive au fait que l'intervention, prévue par coelioscopie n'a pas pu se faire à cause d'adhérences sur le colon qu'il a fallu neutraliser. Intervention qui a duré pas moins de 3 heures 30.

A partir de là, ce sera le cérémonial quotidien. Réveil à 7 heures, prise de température, de tension, piqûre anti douleur, piqûre anti phlébite, prise de sang, petit déjeuner, toilette... La séance de kiné consiste maintenant en une marche dans les couloirs, une montée et descente des escaliers de deux étages. Ce qui était dur au début va devenir une routine.

Le chirurgien ne m'oublie pas. Visite tous les matins et tous les soirs, toujours accompagné d'une infirmière avec le dossier médical du patient. Questions sur l'évolution du malade : température, tension... comportement du malade... Ce qui peut amener un changement dans les perfusions, les cachets, les soins...

Au bout d'une semaine, le jeudi 27 octobre, ma dernière perfusion ainsi que mon drain S sont enlevés. Le lendemain, enlèvement de la moitié des agrafes (sur un total de soixante environ !) et de nouveau des pansements neufs. J'apprends à positionner ma ceinture abdominale de telle sorte qu'elle maintienne mon abdomen, en protégeant toutefois ma poche anale. J'apprends aussi à mettre en place support et poche Tout va maintenant très vite puisque le lundi suivant, je suis débarrassé de ma

poche urinaire, et par là même de la sonde. Et je fais mon premier pipi depuis mon entrée en clinique, sans problème particulier. Je sens que je deviens presque autonome.

Le mercredi 2 novembre, le chirurgien juge que je suis apte à rentrer chez moi et m'annonce ma « libération » pour le lendemain. Je suis quand même soulagé, bien que ce séjour en clinique ne me laissera que de bons souvenirs, tant au point de vue des soins que de l'accompagnement du personnel soignant et non soignant. Mais avant de partir, une autre séance d'enlèvement d'agrafes ; il m'en restera seulement une quinzaine pour rentrer.

RETOUR A LA MAISON

Le jeudi matin 3 novembre, l'infirmier de nuit, qui termine sa vacation, vient me saluer en me disant : « A une autre fois, dans d'autres circonstances, mais méfiez-vous, vous aurez encore du dur pendant une quinzaine de jours ! »

Cet infirmier avait raison. Très heureux de rentrer chez moi, de retrouver mon environnement, mes habitudes, de bons petits plats... Malgré mes efforts, j'ai mis plusieurs jours à pouvoir exécuter ce que ma volonté me demandait de faire : marcher, sortir de chez moi... Une infirmière passe tous les matins me faire ma piqûre anti phlébite, et une prise de sang tous les trois jours. J'en profite d'ailleurs pour lui demander de poser mon support de poche, faisant fi de mon accord à une autonomie à ce sujet. Mes dernières agrafes sont enlevées. Les quelques pansements qui restent ne seront plus qu'un souvenir quelques jours plus tard.

Quand je dois sortir et marcher un peu, il me faut mettre ma ceinture abdominale pour maintenir tout mon bas ventre en place, ceci en protégeant ma poche, ce qui ne se fait pas toujours sans dégât, avec les conséquences que je vous laisse imaginer. J'en parle à mon chirurgien lors d'une consultation, et d'une fibroscopie de contrôle, deux semaines après ma sortie de clinique. Rendez-vous est pris avec une infirmière stomathérapeute, c'est-à-dire spécialisée dans les stomies.

Cette infirmière examine avec attention ma stomie. Quelques soins, et elle me suggère de remplacer mon système « support plus poche » par une poche toute simple fixée sur la stomie. Que des avantages ! : simplicité, rapidité, propreté... A moitié convaincu par son discours, je consens à procéder à un essai quelques jours plus tard. Je peux dire maintenant que ce fut un succès. Je deviens entièrement autonome après quelques améliorations dans ma façon de procéder, sous le contrôle de mon infirmière. Fini le stress de la nuit, la main sur le support de poche au cas où il y aurait une fuite, finie l'appréhension de sortir au cas où la poche serait coincée par la ceinture et se mettrait à fuir...

La vie reprend donc normalement, la contrainte de la poche et de la ceinture existant toujours. Je revois mon médecin gastroentérologue le 19 décembre qui, après une rectoscopie, m'annonce que la cicatrisation du colon sur l'anus est parfaite, et donc que plus rien ne s'oppose à la suppression de la poche, et donc du raccordement du colon à l'intestin grêle courant du mois de janvier ou début février. J'entrevois le début de la fin de mon aventure. Je suis maintenant très à l'aise dans la mise en place et la maintenance de ma poche anale. Tout va pour le mieux...

Oui... tout va pour le mieux jusqu'au samedi 21 janvier où je suis hospitalisé pour une gastro qui m'a mis à plat : tension très basse, perte de poids, diarrhées et déshydratation. Cette hospitalisation annule de fait mes consultations prévues chez le gastroentérologue et le chirurgien. Tout se remet en place quand, le jeudi 26 au soir, je suis pris de violentes douleurs au dos qui vont se poursuivre la nuit jusqu'à ce que je sois mis sous morphine. Infection de la vésicule biliaire, opération le dimanche soir, 29 janvier, avec ablation de cette sacrée vésicule, et encore une longue cicatrice, horizontale cette fois avec 21 agrafes. Sortie de l'hôpital le 2 février. Et lente remise en marche du grand corps malade...

Encore faible, je revois mon gastro entérologue le 17 février qui, après une nouvelle échographie, m'annonce que plus rien ne s'oppose au « rétablissement de la continuité », c'est le terme utilisé pour le raccordement de l'intestin grêle au colon, ce qui est effectivement confirmé par le chirurgien le 17 mars, après une dernière rectoscopie, avec opération prévue le 23 mars. Ouf, on y est, je vois le bout du tunnel... et mes proches aussi.

Me voilà donc de nouveau en clinique le 23 mars pour le fameux « rétablissement de continuité ». A mon réveil, un tout petit pansement à la place de ma stomie, et ... plus de poche anale. Tout va si bien que le surlendemain je me sens prêt à rentrer chez moi. Pas si vite... car un jour plus tard je suis pris de nausées et de vomissements qui entraînent la pose d'une sonde gastrique pour me vider l'estomac. Pas très agréable ! Là-dessus une infection se déclare au niveau de ma cicatrice... Il est évident que le chirurgien ne me libère pas tant que ces deux problèmes ne sont pas résolus. Il faut aussi que le transit intestinal se remette en route après cinq mois d'inactivité. Tout s'arrange tranquillement et j'obtiens mon bulletin de sortie le 7 avril. Heureux de partir, et toujours aussi satisfait des conditions de séjour en clinique... sans toutefois vouloir y revenir de si tôt.

Une infirmière passe tous les jours refaire mon pansement. Il me faut maintenant réadapter la machine pour que le transit intestinal se refasse d'une manière normale, c'est-à-dire des selles régulières, non intempestives, à des horaires réguliers. Ce n'est pas facile. Il faut de la patience et aussi de l'obstination afin que le résultat soit au rendez-vous. Mon pansement est enlevé. Drôle d'impression : je me sens nu, cette partie de mon corps, après la stomie, la poche puis le pansement, n'a pas été au contact direct de vêtements depuis six mois ! Quelques semaines plus tard, le transit est pratiquement sous contrôle. Je redeviens moi-même, quoique légèrement amaigri.

Avant de terminer cet article, je voudrais insister sur un sujet dont on ne parle jamais ou très peu. Il y a le malade, c'est vrai, mais il y a aussi une victime collatérale en la personne du conjoint. Si le malade souffre physiquement, le conjoint, lui, souffre moralement, et il faut l'aider. De ce point de vue, nous avons la chance, mon épouse et moi-même, d'avoir une famille unie et de nombreux amis, des vrais ! Quand je me suis trouvé en clinique et à l'hôpital, tout ce monde prenait des nouvelles auprès de mon épouse, la réconfortait, l'accompagnait pour les courses, l'invitait à leur table et lui permettait de continuer à avoir sa sortie hebdomadaire. Même mon jardin a été bêché en vue des prochaines cultures ! C'est dire... Et, indirectement, tout cela est très réconfortant pour le malade lui-même. Je remercie sincèrement ce merveilleux entourage qui nous a aidé à nous en sortir.

Raymond Guillou

SOUVENIR D'ENFANCE

Nous étions toute une bande de chenapans dans ce quartier qui allait du Karit au sémaphore, avec Félix (le héros de cette histoire), Victor, Dédé, René, Jean-Paul, Jeannot, Eugène, Paul, Jean, Ernest. On se battait entre nous, ou tous ensemble contre les autres. On avait tous des flèches que l'on dissimulait devant les grandes personnes.

Avec mon copain Félix, nous voilà à la cale du Charcot, à la pêche tout en bas de la cale. On pêchait à la ligne de fond, ligne très rudimentaire, un « call » de pierre faisant office de plomb, un gros hameçon à vieilles et pour boëtter, de la gravette très appétissante. Du côté sud il y avait un bon coin à vieilles, et à la marée montante ça mordait bien.

Ainsi équipés, on balançait notre ligne le plus loin possible, en faisant des moulinets tels Thierry la Fronde. A un moment donné, Félix cogne sa ligne contre sa jambe, et la ligne ne va pas à l'eau mais à la verticale et nous tombe dessus sans crier gare.

Un grand cri, la ligne, tel un boomerang, était revenue à son point de départ, mais l'hameçon s'était fiché dans le doigt de Félix, et ça saignait beaucoup.

Aux cris poussés, Juliette qui habitait le Charcot et Louis qui réparait ses casiers, viennent voir ce qui se passe. Juliette court chercher sa pharmacie, Louis coupe la ligne. L'hameçon est méchamment incrusté, Louis regarde la chose ; et fulgurant comme un chirurgien avec son bistouri, ouvre d'un seul coup la phalange et retire l'hameçon. Nouveau cri bien sûr, parfaitement justifié.

Juliette arrive avec son flacon d'éther et en verse sur le doigt de Félix. Je vois encore les bulles qui montent de la surface colorée de sang.

J'avais assisté à toute l'opération, pas fier du tout. Louis est retourné à ses casiers, Juliette a fait un beau pansement et nous sommes rentrés à la maison. Tout est bien qui finit bien. Félix n'a eu aucune séquelle.

Aujourd'hui, ce serait différent. Chapeau à ces intervenants pour leur esprit de décision.

Cette histoire est relatée avec l'assentiment de la famille de Félix qui en a été la victime courageuse.

René Masson

PAROLES DE COUR

Les parties de dialogue retransmises ci-dessous proviennent d'un livre intitulé : « Désordre dans les Cours de Justice », et ce sont des phrases dites devant la Cour, mot pour mot.

AVOCAT : Etes-vous active sexuellement ?

TEMOIN : Non, je me laisse faire.

AVOCAT : Cette « myasthénie gravis », affecte-t-elle votre mémoire d'aucune façon ?

TEMOIN : Oui.

AVOCAT : Et de quelle façon affecte-t-elle votre mémoire ?

TEMOIN : J'oublie.

AVOCAT : Vous oubliez ? Pouvez-vous nous donner un exemple de ce que vous avez oublié ?

AVOCAT : Docteur, n'est-il pas vrai que lorsqu'une personne décède en dormant, elle ne le sait pas avant le lendemain matin ?

TEMOIN : Avez-vous vraiment passé vos examens à la barre ?

AVOCAT : Comment votre premier mariage s'est-il terminé ?

TEMOIN : Par le décès.

AVOCAT : Et par le décès de qui s'est-il terminé ?

TEMOIN : Devinez.

AVOCAT : Pouvez-vous décrire l'individu ?

TEMOIN : De grandeur moyenne avec une barbe.

AVOCAT : Etait-ce un homme ou une femme ?

TEMOIN : A moins que le cirque fut en ville, je vais dire un homme.

AVOCAT : Le plus jeune garçon, celui de 20 ans, quel âge avait-il ?

TEMOIN : 20, comme votre quotient intellectuel.

AVOCAT : Toutes vos réponses doivent être orales, OK. A quelle école êtes vous allé ?

TEMOIN : Oral.

AVOCAT : Etiez-vous présent lorsque votre photo a été prise ?

TEMOIN : Vous voulez rire de moi ?

AVOCAT : Vous souvenez-vous de l'heure à laquelle vous avez examiné le corps ?

TEMOIN : L'autopsie a débuté vers 20 h30.

AVOCAT : Et Mr Denton était mort à cette heure ?

TEMOIN : En tout cas, il l'était quand j'ai fini.

AVOCAT : Etes-vous qualifié pour un prélèvement d'urine ?

TEMOIN : Etes-vous qualifié pour me poser cette question ?

AVOCAT : Docteur, combien de vos autopsies avez-vous faites sur des personnes mortes ?

TEMOIN : Toutes. Les vivants se débattent.

AVOCAT : Elle avait trois enfants, c'est exact ?

TEMOIN : Oui.

AVOCAT : Combien étaient des garçons ?

TEMOIN : Aucun.

AVOCAT : Y avait-il des filles ?

TEMOIN : Monsieur le Juge, je pense que j'ai besoin d'un autre avocat. Puis-je avoir un autre avocat ?

Et le meilleur pour la fin :

AVOCAT : Docteur, avant de procéder à l'autopsie, avez-vous vérifié le pouls ?

TEMOIN : Non.

AVOCAT : Avez-vous vérifié la pression sanguine ?

TEMOIN : Non.

AVOCAT : Avez-vous vérifié la respiration ?

TEMOIN : Non.

AVOCAT/ Alors, il est possible que le patient fut vivant lorsque vous avez commencé l'autopsie ?

TEMOIN : Non.

AVOCAT : Comment pouvez-vous en être sûr, docteur ?

TEMOIN : Parce que son cerveau était dans un bocal sur mon bureau.

AVOCAT : Je vois. Est-ce que le patient ne pouvait pas être quand même en vie ?

TEMOIN : Oui, c'est possible qu'il soit en vie et fasse le métier d'avocat.

LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE

D'où vient le sens des aiguilles d'une montre ? Aussi bizarre que cela puisse paraître, cela vient du cadran solaire ! C'est l'un des premiers outils conçus par l'être humain pour mesurer l'écoulement du temps durant la journée. Le cadran solaire est constitué d'une pointe fixée sur un support plan, le tout face au soleil. La direction et la longueur de l'ombre de la pointe varient en fonction de la position du soleil. Or, dans l'hémisphère nord, où a été inventée l'horloge mécanique vers le XIII^{ème} siècle, l'ombre de la pointe tourne de gauche à droite, soit.... dans le sens des aiguilles d'une montre.

Si les horloges mécaniques avaient été inventées dans l'hémisphère sud, le sens aurait normalement été inversé !!!

D'après un article du Télégramme

FAITS DIVERS A MOLENE

FAMINE A MOLENE EN 1901

A l'hiver, par suite du mauvais temps qui subissait depuis une huitaine de jours sur les côtes, les petits bateaux qui faisaient le service de Molène, à partir de Brest et du Conquet, ne pouvaient plus accoster. Un triste jour, l'île s'était retrouvée sans pain. Molène étant dépourvue de boulanger, chacun faisait son pain, mais le seul moulin à vent de l'île avait été mis hors d'usage par la tempête. Ne sachant plus à quel saint se vouer, le maire adressa alors à la sous-préfecture de Brest au télégramme : « Le pain manque, il nous faut du secours. »

Mais ce jour-là, M. le sous-préfet se trouvait à Plabennec où il présidait aux opérations de tirage au sort du service militaire ; le télégramme lui fut néanmoins transmis. Dès réception, M. Verne, le sous-préfet, par dépêche, demanda à M. le vice-amiral de Courthille une entrevue pour le soir même.

A son retour à Brest, vers 6 h30, le sous-préfet se rendit à la préfecture maritime afin de s'entretenir avec l'amiral sur la situation difficile des habitants de l'île. A la suite de cet entretien, des ordres furent donnés et des mesures prises. Moins de douze heures plus tard, à la cloche, le *Titan*, l'un des plus forts remorqueurs du port fut conduit au quai des subsistances. Là des équipes d'ouvriers chargèrent à son bord quelque mille cinq cents kilos de pain et plusieurs caisses de diverses conserves. Prudent, le sous-préfet avait assuré à la marine que le montant de ces denrées serait remboursé par le département ! Trois heures après, dans un fracas de sirènes, le *Titan* quitta le port et par une mer déchaînée, accosta à Molène.

La distribution des vivres fut immédiatement faite par le maire, assisté de son conseil municipal.

L'île comptait environ cinq cent cinquante habitants et la plupart des hommes étaient pêcheurs.

SECHERESSE A MOLENE EN 1959

De mémoire de Molénais octogénaires, jamais l'île n'avait connu un été aussi sec. Une aubaine pour les nombreux touristes qui se sont pressés dans les petites rues de l'île, mais qui ont, d'une façon ou d'une autre, puisé dans les réserves. Sans être alarmante, la situation risquait de devenir problématique si la pluie ne se décidait à tomber. En effet, pas de sources à Molène, sauf les quelques rares qui ne donnent qu'une eau saumâtre.

L'eau ici, c'est la pluie qui vient alimenter la citerne communale et les réservoirs des particuliers. Devant la baisse continuelle des réserves, le maire, M. Bourles, fut amené deux mois plus tôt, à prendre des mesures exceptionnelles, à savoir le rationnement de l'eau. Cinq litres par jour et par personne. Les îliens ne s'affolaient pas pour autant, à Molène on en avait vu d'autres ! La pluie viendra bien, disait-on...

Mais la manne céleste tant attendue ne vint pas, et devant la citerne à sec, le maire se décida ce lundi-là à téléphoner à la préfecture : « Nous n'avons plus d'eau ! » L'appel fut entendu ! Le lendemain, le 7 juillet vers 7 heures, l'escorteur *Mirage* quittait Brest emportant dans ses soutes sept cent soixante dix tonnes d'eau, et trois heures plus tard, attendant le flux, il mouillait au large de Molène. Mais ce n'est qu'en fin d'après-midi que les opérations de transbordement purent commencer. Après une course de plus de deux cents mètres dans les canalisations, l'eau tant attendue se déversa abondamment dans la citerne. Et savez-vous ce qui se passa alors ? On leva les verres où il aurait bien été vain de rechercher la moindre goutte d'eau !

*Ces deux faits sont tirés de « Un siècle de faits divers en Finistère »
de Louis Gildas*

COTISATIONS

Comme l'a rappelé le Président dans son mot, les cotisations se font pour l'année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ceci veut dire que tous les adhérents, en ce qui concerne 2017, bénéficient de 6 mois de plus pour leur cotisation qui devait s'arrêter en juin. Ceci n'empêche !!! Il y a encore des retardataires.

Ceci étant dit et répété tous les ans, comme les années passées, il y aura une permanence tous les mardi et vendredi, de 11 h à midi à la salle communale, pour remettre vos cotisations pour l'année (complète) 2018. Ce sera l'occasion pour les retardataires de 2017 de se mettre à jour, sinon...

La cotisation reste inchangée depuis 2008, à 15 euro pour l'année. L'Amicale agit comme les gouvernements successifs: ni les retraites, ni le pouvoir d'achat n'augmentent !!!

Et pour remplir la page, pourquoi pas un petit Sudoku des familles, qui n'est pas des plus simples.

	9			3		8		
							6	4
						2		
	4		5		9	6		
				2			8	
	5	7	8		6	9		2
6	8	9			4			
	7	5		6				
		4		5				